

Comptes
consolidés

Groupe O2i

30 juin 2018

Référentiel IFRS



ETATS FINANCIERS

Comptes consolidés semestriels 2018

ETATS FINANCIERS	1
BILAN CONSOLIDE	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	2
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	4
TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE	5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6

BILAN CONSOLIDE

(en K€)	juin-18	déc.-17	juin-17	Note
Immobilisations incorporelles	1 964	1 949	1 959	4.1
Ecarts d'acquisition	10 397	10 397	10 899	4.2
Immobilisations corporelles	2 016	1 659	1 699	4.3
Autres actifs financiers	602	607	595	4.4
Total Actifs non-courants	14 980	14 612	15 152	
Stocks et en-cours	299	391	1 717	4.5
Clients et autres débiteurs	15 308	13 969	16 467	4.6
Créances d'impôt	2 552	2 506	1 860	4.7
Autres actifs courants	805	679	806	4.8
VMP et autres placements	7	8	8	4.9
Disponibilités	6 808	6 823	2 033	4.9
Total Actifs courants	25 779	24 376	22 890	
TOTAL ACTIF	40 759	38 988	38 042	
Capital	6 879	6 046	4 974	
Primes liées au capital	18 515	17 692	15 862	
Actions propres	121	122	99	
Réserves consolidées	(11 399)	(9 073)	(8 923)	
Résultat Net part du groupe	(42)	(2 120)	(386)	
Total Capitaux propres, part du groupe	14 074	12 666	11 626	
Intérêts minoritaires	5 500	4 888	4 836	
Total Intérêts minoritaires	5 500	4 888	4 836	
Total des capitaux propres	19 575	17 553	16 462	4.10
Emprunts et dettes financières	2 943	2 832	3 823	4.11
Engagements envers le personnel	694	633	590	4.12
Autres provisions	112	167	84	4.13
Impôts différés			65	
Total Passifs non courants	3 750	3 632	4 562	
Emprunts et concours bancaires (part -1 an)	1 229	1 136	680	4.14
Fournisseurs et autres créditeurs	14 596	14 729	14 797	4.15
Dettes d'impôt	67	301	57	
Autres passifs courants	1 543	1 637	1 484	4.16
Total Passifs courants	17 435	17 802	17 018	
Total des passifs	21 184	21 434	21 580	
TOTAL PASSIF	40 759	38 988	38 042	

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en K€)	juin-18	déc.-17	juin-17	Note
Chiffre d'affaires	25 973	50 059	25 823	5.1
Autres produits de l'activité	1	2	0	
Achats consommés	(11 544)	(22 352)	(11 608)	5.2
Charges externes	(4 563)	(8 829)	(4 840)	5.3
Charges de personnel	(8 278)	(15 510)	(8 042)	5.4
Impôts et taxes	(568)	(1 039)	(531)	
Dotations aux amortissements	(630)	(1 242)	(610)	5.5
Dotations aux dépréciations et provisions	(59)	(155)	(56)	5.6
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		417	30	
Autres produits et charges d'exploitation	219	375	263	5.7
Résultat opérationnel courant	552	1 726	428	
Rémunérations liées aux AGA	233	(688)	(634)	
Autres produits et charges opérationnels	(78)	(62)	(74)	5.8
Résultat opérationnel	708	977	(280)	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	27	28	28	
Coût de l'endettement financier brut	(152)	(270)	(186)	
Coût de l'endettement financier net	(125)	(242)	(158)	5.9
Autres produits et charges financiers	0	(4)	(10)	5.9
Résultat avant impôt	583	731	(447)	
Impôts sur les bénéfices	(252)	(302)	(19)	
Résultat après impôt	331	429	(466)	
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées		(2 506)		
Résultat net total	331	(2 077)	(466)	
Part du groupe	(42)	(2 120)	(386)	
Part des minoritaires	374	44	(80)	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Titres d'auto-contrôle	Autres	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Hors Groupe	Total Capitaux Propres
Situation au 31 décembre 2016	4 730	15 537	(9 352)	(1 521)	101	715	10 210	928	11 139
Affectation du résultat de l'exercice N-1			(1 522)	1 522					0
Dividendes versés									0
Augmentation de capital	1 316	2 155					3 470	2 533	6 004
Variation de l'auto-contrôle					21		21	(4)	17
Changement de méthodes comptables									0
Sorties de périmètres								1 212	1 212
Variation des taux d'intérêts									0
Résultat 2017 - Part du groupe				(2 120)			(2 120)	44	(2 077)
Paiements en actions						378	378	175	554
Autres mouvements			742			(36)	706		706
Situation au 31 décembre 2017	6 046	17 692	(10 132)	(2 119)	122	1 057	12 665	4 888	17 553
Affectation du résultat de l'exercice N-1			(2 120)	2 120					0
Dividendes versés									0
Augmentation de capital	834	823					1 657	(2)	1 655
Variation de l'auto-contrôle					(1)		(1)	(2)	(3)
Changement de méthodes comptables									0
Sorties de périmètres								243	243
Variation des taux d'intérêts									0
Résultat au 30/06/18 - Part du groupe				(42)			(42)	374	331
Paiements en actions							0		0
Autres mouvements			(234)		0	29	(205)		(205)
Situation au 30 juin 2018	6 879	18 515	(12 487)	(41)	121	1 086	14 074	5 500	19 574

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

(en K€)	juin-18	déc.-17	juin-17
Résultat net total consolidé	331	-2 077	-466
Ajustements :			
Elim. des amortissements et provisions	636	1 359	584
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	40	727	0
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		554	500
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	1 008	564	618
Elim. de la charge ou produit d'impôt	252	302	19
Elim. du coût de l'endettement financier net	125	275	158
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier	1 384	1 140	795
Variation d'impôt dans le BFR	-531	-965	-274
Variation du BFR lié à l'activité	-1 474	-2 369	-1
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-621	-2 194	-601
Incidence des variations de périmètre	0	21	0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 002	-1 656	-706
Acquisition d'actifs financiers	-125	-125	0
Variation des prêts et avances consentis	4	-35	-36
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	362	0
Cession d'actifs financiers	0	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-1 123	-1 434	-742
Augmentation de capital	1 652	7 921	213
Cession (acquisition) nette d'actions propres	-3	17	-2
Emission d'emprunts	345	66	1
Remboursement d'emprunts	-215	-1 310	-839
Intérêts financiers nets versés	-49	-181	-83
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 730	6 512	-710
	0	0	0
Variation de la trésorerie	-14	2 884	-2 054
Trésorerie d'ouverture	6 819	3 935	3 935
Trésorerie de clôture	6 805	6 819	1 881

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Sommaire

1	Evènements significatifs intervenus au cours du 1^{er} semestre 2018	8
2	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	9
2.1	Référentiel comptable	9
2.2	Modalités de consolidation	10
2.3	Méthodes et règles d'évaluation	12
3	Périmètre de consolidation	16
3.1	Liste des sociétés consolidées	16
3.2	Activité	16
4	Notes relatives aux postes du bilan	17
4.1	Immobilisations incorporelles	17
4.2	Ecart d'acquisition	17
4.3	Immobilisations corporelles	17
4.4	Actifs financiers	18
4.5	Stocks	18
4.6	Créances	18
4.7	Créances d'impôt	19
4.8	Autres actifs courants	19
4.9	Disponibilités	19
4.10	Capital social	19
4.11	Emprunts et dettes financières	22
4.12	Engagements envers le personnel	22
4.13	Autres provisions	22
4.14	Emprunts et concours bancaires	23
4.15	Fournisseurs et autres créditeurs	23
4.16	Autres Passifs courants	23
5	Notes relatives aux postes du compte de résultat	24
5.1	Chiffre d'affaires	24
5.2	Achats consommés	24
5.3	Charges externes	24
5.4	Charges de personnel	25
5.5	Dotations aux amortissements	25
5.6	Dotations aux dépréciations et provisions	25
5.7	Autres produits et charges d'exploitation	25
5.8	Autres produits et charges opérationnels	26
5.9	Résultat financier net	26
5.10	Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif	26
5.11	Résultat par action	27
5.12	Honoraires des commissaires aux comptes	27
6	Informations sectorielles	27

7	Autres informations	28
7.1	Engagements hors bilan	28
7.2	Effectifs	28
7.3	Parties Liées	28
7.4	Rémunérations allouées aux dirigeants	28
7.5	Analyse du risque financier	28
7.6	Evénements postérieurs au 30 juin 2018	29

Le Groupe O2i est présent dans 3 secteurs d'activité :

- **La formation IT, Digital et Management** dont il est un acteur de référence en France avec une offre complète de plus de 2300 parcours de formation proposés en e-learning, blended-learning, classe virtuelle, COOC et présentiel (enseigne M2i) ;
- **L'ingénierie informatique**, spécialisée dans le **déploiement et la maintenance** de systèmes d'information on Premise ou en SaaS comprenant l'hébergement sécurisé, la messagerie, la sauvegarde, le monitoring pour ses Clients Grand Compte et PME.
- **L'édition de logiciels** pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia avec la suite logicielle **adiict**.

O2i est cotée sur Euronext Growth Paris / Mnémo : ALODI / Code ISIN : FR0010231860

1 Evènements significatifs intervenus au cours du 1^{er} semestre 2018

- Augmentations de capital

Le Président Directeur Général, le 5 janvier 2018, a constaté que suite au Conseil d'Administration du 21 décembre 2016, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2016, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 78.000 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport », à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 6.123.559,50 €.

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 17 janvier 2018, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2016, le capital social de la Société a été augmenté, d'une somme de 374.432 € par souscription en numéraire (exercice de BSA 2016), à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 6.497.991,50 €.

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 17 janvier 2018, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2017, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 122 € par souscription en numéraire (exercice de BSA 2017), à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 6.498.113,50 €.

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 27 avril 2018, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2017, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 178.571,50 € par souscription en numéraire (exercice de BSA 2017 par Prologue), à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 6.676.685 €.

Le Président Directeur Général, le 11 mai 2018, a constaté que suite aux Conseils d'Administration du 6 et 11 mai 2016, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2015, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 202.500 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport », à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 6.879.185 €.

- Titres de participation

Transfert des actions M2i du groupe E1 (placement privée) vers le groupe E2 (offre au public) d'Euronext Growth Paris à compter du 20 mars 2018.

2 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

2.1 Référentiel comptable

2.1.1 Normes IFRS

Suite à la prise de contrôle du Groupe de O2i en juin 2015 par PROLOGUE, société cotée sur le compartiment C de Euronext, présentant des comptes consolidés et publiant ses états financiers selon les normes IFRS, le Groupe O2i a opté pour la présentation de ses comptes consolidés selon les normes IFRS, à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2015 et clos au 31 décembre 2015.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 30 juin 2018 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables à la date d'arrêt de ces comptes.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2018.

Les amendements, normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du groupe O2i.

« Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2018 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2017 à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2018 et d'application obligatoire à cette date :

- **Textes publiés par l'IASB, adoptés par l'Union Européenne, et d'application obligatoire au 30 juin 2018 :**

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » :

Cette norme définit un modèle en cinq étapes pour la comptabilisation des produits provenant de contrats avec des clients. Dans le cadre de l'application d'IFRS 15, le Groupe a évalué l'impact potentiel de cette nouvelle norme, et, s'est interrogé sur la comptabilisation des revenus liés aux différentes activités et notamment sur la date de transfert de contrôle au client.

Au terme de ces travaux, le Groupe confirme qu'aucun impact significatif n'affecte les comptes au titre de cette norme.

- IFRS 9 « Instruments financiers » :

Cette norme redéfinit la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers, le modèle de dépréciation des actifs financiers, fondé sur les pertes attendues, le traitement de la comptabilité de couverture, et celui de la renégociation de la dette. L'application de cette nouvelle norme n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

- **Norme publiée par l'IASB, adoptée par l'Union Européenne d'application facultative et non appliquée au 30 juin 2018 :**

- IFRS 16 « Contrats de location » :

La norme impose la comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs. Côté bailleur, il n'y a pas de changement. Elle entrera en vigueur en janvier 2019. L'analyse des incidences de l'application de cette norme est en cours.

• **Interprétation publiée par l'IASB, non adoptée par l'Union Européenne d'application et non appliqués au 30 juin 2018 :**

- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » :

L'interprétation IFRIC 23 entrera en vigueur au 1er janvier 2019 après adoption par l'Union européenne. Cette interprétation contient des dispositions relatives aux modalités comptables de reconnaissance des conséquences fiscales liées au caractère incertain de l'impôt. Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer cette interprétation par anticipation.

2.1.2 Présentation des états financiers

Les états financiers – compte de résultat consolidé, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par le Groupe O2i sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n° 2013-03 du 7 novembre 2013 qui annule et remplace la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1 révisée.

Les comptes consolidés font apparaître au 30 juin 2018 un résultat net (part du groupe) négatif de (42) K€.

Les délibérations des Conseils d'administration et les décisions du Président des sociétés O2i et M2i survenues en 2016 et faisant suite aux délégations de compétence accordées par les Assemblées Générales Extraordinaires des deux sociétés, n'ont pas été identifiées comme relevant d'un retraitement en application de la norme IFRS 2.

A l'occasion de l'arrêté des comptes de l'exercice 2017 et du constat des premières augmentations de capital suite à ces opérations, l'application de la norme IFRS 2 a conduit à identifier les impacts de cette norme sur les comptes que l'on peut résumer comme suit :

	juin-18			déc.-17			juin-17		
	Réserves Consolidées	Dettes sociales	Rémunérat°	Réserves Consolidées	Dettes sociales	Rémunérat°	Réserves Consolidées	Dettes sociales	Rémunérat°
O2i	40 219	-99 200	58 981	107 250		-107 250	53 625		-53 625
M2i		-133 920	133 920	446 400	133 920	-580 320	446 400	133 920	-580 320
	40 219	-233 120	192 901	553 650	133 920	-687 570	500 025	133 920	-633 945

Conformément à la norme IFRS 8 relative aux changements comptables et corrections d'erreurs, les comptes de l'exercice 2017 ont été amendés des écritures concernées.

2.2 Modalités de consolidation

2.2.1 Méthodes de consolidation

Sont consolidées par intégration globale toutes les filiales de la société O2i dans lesquelles elle exerce un contrôle exclusif.

Toutes les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminées.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

Les comptes consolidés sont établis en euros et sont présentés en milliers d'euros.

2.2.2 Distinction courant / non courant

A l'exception des impôts différés qui sont classées en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans les cas contraire, ils sont classés en non courant et sont actualisés si l'impact est jugé significatif.

2.2.3 Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition telle que présentée dans la norme IFRS 3. En application de la norme, le groupe comptabilise à la juste valeur (sauf exceptions), aux dates de prise de contrôle, les actifs acquis et les passifs assumés identifiables. La contrepartie transférée correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les ajustements effectués à la comptabilité d'acquisition pendant la « période d'évaluation » reflètent des informations complémentaires sur les faits et circonstances existants à la date de l'acquisition. La période d'évaluation se termine au plus tard 12 mois après le regroupement d'entreprises.

Les participations ne donnant pas le contrôle, détenues dans l'entreprise acquise, sont comptabilisées soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition. Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Ce goodwill est ensuite affecté à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT bénéficiant du regroupement. Compte tenu de l'activité et de l'organisation du groupe, l'UGT coïncide généralement avec l'entité juridique acquise.

En normes IFRS, les goodwill ne sont pas amortissables. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel (Cf. Note 2.3.1 « Goodwill »).

Suivant les principes de la norme IAS 36, une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable.

2.2.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations annuelles arrêtées au 30 juin 2018.

2.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe O2i sont les suivants :

2.3.1 Goodwill

Les Goodwill constatés lors d'une prise de participation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part du groupe dans l'actif net retraité de la société acquise. Cette différence de valeur se répartit entre :

- Les écarts d'acquisitions afférents à certains éléments identifiables du bilan qui sont reclassés dans les postes appropriés et suivent les règles comptables qui leur sont propres.
- Les Goodwill pour le solde non affecté.

Les Goodwill et les immobilisations incorporelles (fonds de commerce exclusivement) sont soumis à un test de valeur annuel fondé sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) et complétés par un test de cohérence avec les valeurs de marché. Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (Unités Génératrices de Trésorerie). L'UGT retenue par le groupe correspond à l'ensemble du périmètre du Groupe. L'évaluation de la valeur recouvrable de l'UGT est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 4 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Certaines des informations utilisées, et en particulier les hypothèses du plan d'affaires, ont un caractère prévisionnel et présentent donc par nature un caractère incertain inhérent à toute donnée prospective. Les réalisations pourront éventuellement, de façon significative, différer des informations prévisionnelles utilisées. Le taux d'actualisation reflète le coût moyen pondéré du risque inhérent à l'UGT et il a été retenu un taux de 11.5%. Le taux de croissance à l'infini est fonction du potentiel de croissance des différentes UGT est de 0%.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur calculée est comptabilisé en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les frais d'acquisition que le groupe supporte dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en « autres produits et charges opérationnels » sur la période durant laquelle ils sont encourus.

Les engagements d'achat d'intérêts minoritaires (regroupement d'entreprises) sont assimilés à un rachat d'actions et sont à enregistrer en dette opérationnelle avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires l'année de leurs comptabilisations (méthode du Goodwill complet). Les montants comptabilisés sont calculés en fonction des engagements pris, principalement sur des multiples de résultat des filiales concernées. Les variations de dettes d'une année sur l'autre liées à d'éventuels changements d'estimations ont pour contrepartie les « autres produits et charges opérationnels ».

2.3.2 Immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles, un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique détenu à des fins de production ou de fourniture de biens et services, pour être loué à des tiers, ou à des fins administratives.

Un actif incorporel doit être comptabilisé si et seulement s'il répond aux deux conditions suivantes :

- Il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise ; et
- Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le groupe doit déterminer si la durée d'utilité d'un actif incorporel est définie ou indéfinie.

Le montant amortissable d'un actif incorporel à durée d'utilité définie doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité.

Un actif incorporel à durée d'utilité indéfinie ne doit pas être amorti.

Les actifs incorporels peuvent être des marques commerciales, des listes clients, des licences, des technologies brevetées, des bases de données.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

	Durées (en années)	Méthodes
Logiciels informatiques	3 à 5	Linéaire
Brevets	1 à 10	Linéaire

2.3.3 Logiciels

Le Groupe O2i édite des logiciels pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia avec la suite logicielle Adiict. De ce fait, la problématique liée à la comptabilisation des actifs incorporels porte principalement sur la comptabilisation des logiciels acquis et des logiciels créés ou développés en interne.

Pour vérifier si un actif incorporel généré en interne remplit les critères de comptabilisation, la norme IAS 38 distingue deux phases d'élaboration de l'actif :

- une phase de recherche, et
- une phase de développement.

Un actif incorporel en phase de développement (ou de la phase de développement pour un projet interne) doit être comptabilisé si et seulement si l'entité peut démontrer les éléments suivants :

- la faisabilité technique de réalisation de l'actif de façon à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu ;
- l'intention et la capacité d'achever l'immobilisation ou de la vendre ;
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La norme précise que la société doit démontrer l'existence d'un marché actif pour le produit de l'actif ou pour l'actif lui-même ou, s'il est utilisé en interne, l'utilité de l'actif incorporel ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, adéquates pour achever le développement, utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les travaux de développement répondant aux critères ci-dessus sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, ils sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

Au 30 juin 2018, le montant activé des frais de Recherches & Développement s'élève à 4.037 K€, dont 332 K€ au titre du 1^{er} semestre 2018.

2.3.4 Immobilisations corporelles

Suivant la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, les actifs corporels sont des éléments corporels qui sont détenus en vue de leur utilisation soit pour la production ou la fourniture de biens ou de services, soit en vue de leur location à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'achat ou de production diminuée du cumul des amortissements et, si nécessaire, des pertes de valeur.

En application de la méthode dite "approche par composants", chaque partie d'un actif corporel dont le coût constitue une part significative du montant total de l'actif peut être amortie séparément.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

	Durées (en années)	Méthodes
Agenc. aménagement général	6 à 10	Linéaire
Agenc. aménagements terrains	6 à 10	Linéaire
Constructions	10 à 20	Linéaire
Agenc. & aménag. constructions	10	Linéaire
Matériels et outillages	1 à 10	Linéaire
Matériels de transport	4	Linéaire
Mat. de bureau et informatique	3 à 10	Linéaire
Mobiliers	5 à 10	Linéaire

2.3.5 Contrat de location financement et location simple

Le cas échéant les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de locations sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. La dette correspondante est inscrite au passif. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3.6 Crédit-bail

Lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 17, les contrats de location financière sont retraités. Une immobilisation est enregistrée à l'actif et amortie sur la durée du contrat. Les dettes correspondantes sont reclassées en « emprunts ».

2.3.7 Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles au 1^{er} semestre 2018 a été constaté pour un montant de 179.974 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient donc en diminution des charges de personnel.

Le CICE a notamment permis de favoriser l'innovation, la recherche et l'investissement de la société.

2.3.8 Actifs financiers

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts de garantie et de prêts au personnel, n'ayant pas lieu d'être dépréciés. Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.3.9 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.3.10 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode de « Prix Unitaire Moyen Pondéré ». Des provisions sont constituées lorsque la valeur comptable des articles est supérieure à la valeur de marché.

2.3.11 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

La trésorerie comptabilisé au bilan comprend la trésorerie en banque et à la caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

2.3.12 Impôts différés

Suivant la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- à la date de transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les actifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents doivent être évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à chaque date de clôture. Le groupe doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le Groupe disposant de déficits fiscaux reportables, il n'a été constaté ni actif ni passif d'impôt différé.

2.3.13 Intérêts minoritaires

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe.

2.3.14 Provisions pour risques et charges

Suivant la norme IAS 37, Provisions et passifs éventuels, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain.

Elle doit être comptabilisée lorsque :

- l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

2.3.15 Engagement de retraite et prestations assimilées

Le Groupe accorde aux salariés des sociétés françaises des indemnités de départ en retraite.

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation nette du Groupe est évaluée en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures.

Hormis l'entité M2i Tech, les engagements font l'occasion d'une évaluation et sont provisionnés. Les paramètres techniques utilisés sont ceux de la branche d'activité concernée, une rotation faible du personnel, un taux d'actualisation de 1,35%, la méthode prospective, avec départ à l'initiative du salarié et charges comprises.

2.3.16 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle classés en titres immobilisés dans les comptes individuels sont portés en diminution des capitaux propres consolidés et figurent distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres.

3 Périmètre de consolidation

3.1 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Siret	% contrôle		% d'intérêts		Méthode conso
			juin-18	juin-17	juin-18	juin-17	
SA O2i	101 Av. Laurent Cély, Gennevilliers 92	47806332400139	100%	100%	100%	100%	IG
SAS M2i	146-148 Rue de Picpus, Paris 12°	33354415300344	58,96%	60,73%	58,96%	60,73%	IG
SARL SCRIBTEL	146-148 Rue de Picpus, Paris 12°	39336786700024	100%	100%	58,96%	60,73%	IG
SAS M2i TECH	146-148 Rue de Picpus, Paris 12°	79504509500010	100%	100%	58,96%	60,73%	IG

(Scribtel Formation et M2i Tech étant chacune détenue directement à 100 % par M2i)

3.2 Activité

Le Groupe O2i est présent dans 3 secteurs d'activité :

- **La formation IT, Digital et Management** dont il est un acteur de référence en France avec une offre complète de plus de 2300 parcours de formation proposés en e-learning, blended-learning, classe virtuelle, COOC et présentiel (enseigne M2i) ;
- **L'ingénierie informatique**, spécialisée dans le **déploiement et la maintenance** de systèmes d'information on Premise ou en SaaS comprenant l'hébergement sécurisé, la messagerie, la sauvegarde, le monitoring pour ses Clients Grand Compte et PME.
- **L'édition de logiciels** pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia avec la suite logicielle **adiict**.

4 Notes relatives aux postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1 Immobilisations incorporelles

(en K€)	déc.-17	+	-	Dotations exercice	juin-18
Frais de recherche	3 705	332			4 037
Concessions, brevets & droits similaires	903	16			919
Droit au bail	38				38
Avances et acomptes s/immo. incorp.	0				0
Total Immobilisations incorporelles	4 646	348	0		4 994
Amt/Dép. frais de rech.	(2 001)			(290)	(2 291)
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(695)			(43)	(739)
Total Amt/dép. immobilisations	(2 696)			(333)	(3 029)
Total Valeur Nette	1 950	348	0	(333)	1 965

4.2 Ecart d'acquisition

(en K€)	juin-18	déc.-17
Ecart d'acquisition	12 031	12 031
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	(1 635)	(1 635)
Total Valeur Nette	10 397	10 397

Cf. Chapitre 2.3.1

4.3 Immobilisations corporelles

(en K€)	déc.-17	+	-	Dot° exercice	juin-18
Constructions	53				53
Installations tech, matériel & outillage	2 665	125			2 790
Matériel de transport	67				67
Matériel informatique	1 940	19			1 959
Autres immo. corporelles crédit-bail	0				0
Immobilisations corporelles en cours	0				0
Autres immobilisations corporelles	6 246	510			6 756
Total Immobilisations corporelles	10 971	654	0	0	11 625
Amt/Dép. Matériel transport	(62)			(1)	(63)
Amt/Dép. Matériel informatique	(1 827)			(18)	(1 845)
Amt/Dép. constructions	(48)			(1)	(49)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(2 471)			(47)	(2 518)
Amt/Dép. autres immo. corp.	(4 905)			(229)	(5 134)
Amt/Dép. autres immo. corp. en crédit-bail	0				0
Total Amt/dép. Immo. corporelles	(9 312)	0	0	(297)	(9 608)
Total Valeur Nette	1 660	654	0	(297)	2 017

4.4 Actifs financiers

en K€	déc.-17	+	-	Var° Périmètre	juin-18
Valeurs Brutes				-	
Titres de participation					
Autres Immo. Financières	606	33	(37)		602
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants					
Total immobilisations financières	606	33	(37)	0	602
Amortissements & dépréciations					
Titres de participation					
Autres Immo. Financières					
Total Dép. Immo. Financières	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	606	33	(37)	0	602

Les autres immobilisations financières sont principalement composées de loyers versés d'avance à titre de dépôt de garantie.

4.5 Stocks

L'évolution des stocks s'explique par le tableau suivant :

(en K€)	déc.-17	Variation	juin-18
Stocks	1 501	41	1 460
Dépréciation des stocks	(1 110)	51	(1 161)
Valeurs Nettes	391	92	299

Les stocks se décomposent ainsi : 44% Consommables (papiers, encres, ...)

56% Equipements informatiques

4.6 Créances

Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

(en K€)	juin-18	à - 1 an	déc.-17
Fournisseurs - avances et acomptes versés	23	23	9
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	194	194	182
Clients et comptes rattachés	6 854	6 854	6 599
Factures à établir	2 644	2 644	1 346
Créances sur personnel & org. sociaux	111	111	96
Créances fiscales - hors is - courant	1 089	1 089	1 282
comptes courants groupe actif - courant	3 088	3 088	2 433
Autres créances - courant	1 953	5 041	2 663
Dép. clients et comptes rattachés	(648)	(648)	(640)
Total	15 308	15 308	13 969

En date du 16 mars 2016 le Groupe O2i a souscrit, pour toutes ses entités, un nouveau contrat d'affacturage auprès de GE FACTOFRANCE. En raison du caractère déconsolidant de ce contrat, les créances cédées au factor ne figurent plus au poste « Clients et comptes rattachés ». Au 30 juin 2018 l'encours des créances cédées est de 10.913 K€.

Du fait du caractère non-déconsolidant de l'ancien contrat, non encore soldé au 30 juin 2018, le montant des « Créances clients et comptes rattachés » intègre 78 K€ de créances cédées, retraitées conformément à la norme IAS 39 : une entité ne dé-comptabilise pas un actif financier transféré lorsqu'elle conserve pratiquement tous les risques et avantages inhérents à sa propriété ; En l'absence de dé-comptabilisation totale, l'actif reste maintenu au bilan et l'opération est traitée comme un emprunt garantie.

Un retraitement des créances clients mises en affacturage a été opéré par rapport aux comptes sociaux, dont l'effet est décomposé entre la trésorerie et la retenue de garanties.

Les autres créances concernent essentiellement, des fournisseurs débiteurs, et des créances fiscales et sociales.

4.7 Créances d'impôt

(en K€)	juin-18	déc.-17
CICE	579	708
CIR	1 973	1 797
Autres		
Créances d'impôt	2 552	2 506

4.8 Autres actifs courants

(en K€)	juin-18	déc.-17
Charges Constatées d'Avance	805	679
Autres		
Autres Actifs courants	805	679

Les Charges constatées d'avance proviennent principalement des loyers des divers baux.

4.9 Disponibilités

(en K€)	juin-18	déc.-17
Valeurs mobilières de placement	7	81
Disponibilités	6 808	6 823
Total	6 816	6 904

4.10 Capital social

Composition du capital social

Au 30 juin 2018, le capital social d'un montant de 6.879.185 € se compose de 13.758.370 actions de 0,50 Euros.

Toutefois, il convient de noter :

Actions gratuites de la société O2i

Il n'y a pas d'actions gratuites et libérées ou en cours de période d'acquisition au 30 juin 2018.

Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions O2i (OCA 2014)

Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions O2i d'un montant total de 599.999,40 € divisé en 272.727 obligations convertibles en actions, souscrit par un investisseur institutionnel. Durée de 54 mois, à compter du 7 avril 2014. Chaque obligation convertible donnera droit en cas de conversion à la souscription par son titulaire d'une (1) action de la Société d'une valeur totale de 2,20 €.

A la date du 30 juin 2018 aucune obligation n'a été convertie.

Date de souscription : 08/04/2014

Échéance de l'emprunt : 07/10/2018

Taux d'intérêts fixe annuel : 6%

Taux de la prime de non conversion : 3% (intérêts capitalisables)

Date de capitalisation de la prime : le 8 avril de chaque année.

Total de la prime de non conversion capitalisée au 07/04/2018 : 85 389 € (si absence de remboursement anticipé).

Emission de BSAAR O2i

Le Conseil d'Administration du 23 mai 2014, faisant usage des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale mixte du 28 avril 2014, aux termes de la 1^{ère} résolution a décidé l'augmentation à terme du capital social nominal de la société à hauteur d'un montant maximum de 982.383 euros par l'émission de 5.894.298 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (les « BSAAR ») attribués gratuitement aux actionnaires, à raison de 1 BSAAR par action existante, susceptibles de donner lieu à l'émission d'un nombre maximum de 1.964.766 actions nouvelles au prix de 2,20 euros chacune.

Les principales modalités de l'opération sont les suivantes :

- attribution gratuite de un (1) BSAAR pour chaque action O2i inscrite en compte à l'issue de la séance de bourse de la journée du 27 mai 2014 ;
- trois (3) BSAAR donneront le droit de souscrire une (1) action nouvelle O2i ou d'acquérir une (1) action existante O2i au prix de 2,20 € ; ce à compter du lendemain de leur attribution et pendant une durée de 5 ans, soit jusqu'au 27 mai 2019 inclus.

La première cotation des BSAAR a eu lieu le 28 mai 2014.

Du 28 mai 2014 au 31 décembre 2014, la Société a reçu des demandes d'exercice de BSAAR portant sur 1.585.347 BSAAR, dont 1.578.228 BSAAR ont été convertis par création d'actions nouvelles, soit une création de 526.076 actions nouvelles (le solde par la délivrance d'actions auto-détenues).

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, la Société a reçu des demandes d'exercice de BSAAR portant sur 66999 BSAAR, qui ont engendré la délivrance de 333 actions existantes et 22 000 actions créées.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, la Société a reçu des demandes d'exercice de BSAAR portant sur 6498 BSAAR, qui ont engendré la délivrance de 2166 actions existantes.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, la Société n'a reçu aucune demande d'exercice de BSAAR.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, la Société n'a reçu aucune demande d'exercice de BSAAR.

Il resta à exercer 4.235.454 BSAAR au 30 juin 2018.

Emission d'OCABSA 2016

Le Conseil d'administration de O2i en date du 3 aout 2016 a décidé de l'émission de 4 emprunts obligataires convertibles en actions, d'un montant respectif de 1.260.184 €, 779.707 €, 344.311 € et 650.000 € avec suppression du droit préférentiel de souscription, conformément à la délégation de compétence votée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2016 (14^{ème} résolution).

Les principales caractéristiques des OCABSA O2i émises sont :

- un prix nominal unitaire de 1,20 €,
- un prix de conversion de 1,32 €,
- un intérêt nominal annuel de 6%,
- un amortissement in fine de 1.260.184 € au 31 août 2019, 779.707 € + 650.000 € au 31 août 2021, et 344.311 € au 31 août 2022 ou à tout moment par anticipation au gré de l'émetteur par tranche de 15%,
- une prime de non conversion de 3%.

A chaque OCA O2i est attaché un BSA O2i dont les principales caractéristiques sont :

- un prix d'exercice de 1,40 €,
- une parité de 1 pour 1,
- une maturité à 2023.

Aucune conversion ou exercice n'est intervenue en 2016.

718.810 OCA 2016 ont été converties durant l'exercice 2017.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, 748.864 BSA ont été exercés.

Emission d'ABSA 2017

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration des 21 juin 2017, 10 juillet 2017, 31 juillet 2017 et 2 aout 2017, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2017, le capital social a été augmenté d'une somme de 978.976,50 € par émission de **1.957.953 actions nouvelles à bon de souscription d'action (ABSA)**.

Les bons de souscription d'actions (BSA) attachés aux actions émises ont été détachés le 2 août 2017, à raison d'un (1) BSA par ABSA.

Les principales caractéristiques des ABSA émis sont les suivantes :

Caractéristiques des actions nouvelles :

Les 1.957.953 actions nouvelles ont été immédiatement assimilées aux actions O2i existantes et admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris le 2 août 2017.

Caractéristiques des BSA :

Les 1.957.953 BSA donneront le droit de souscrire à des actions nouvelles O2i, à raison de deux (2) BSA pour une (1) action au prix d'exercice unitaire de 1,70 euro.

Les titulaires de BSA auront la faculté, à tout moment pendant une période de 5 ans à compter du 2 août 2017, soit jusqu'au 2 août 2022 inclus, de souscrire aux actions nouvelles par exercice des BSA.

Les BSA sont admis aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris (Code ISIN : FR0013268042) à compter du 2 août 2017.

Du 2 août au 31 décembre 2017, la Société a reçu des demandes d'exercice de 644 BSA 2017 ayant généré la création de 322 actions nouvelles.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, la Société a reçu des demandes d'exercice de 714.286 BSA 2017 ayant généré la création de 357.143 actions nouvelles.

4.11 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

(en €)	juin-18	1-5 ans	> 5 ans	déc.-17
emprunts obligataires - non courant	2 397	2 397		2 351
emprunts établis. de crédit - non courant	546	491	55	482
intérêts courus sur emprunts - non courant				
Emprunts et dettes financières	2 943	2 888	55	2 832

4.12 Engagements envers le personnel

Ce poste représente la totalité de la provision pour indemnité de départ à la retraite (PIDR).

(en K€)	déc.-17	+	-	juin-18
PIDR	633	61		694
Engagements envers Personnel	633	61		694

Les paramètres suivants ont été utilisés pour déterminer le montant de cette indemnité :

- Méthode de calcul prospective
- Table de mortalité : INSEE 2014
- Taux d'actualisation : 1,35%
- Taux de revalorisation des salaires : 0%
- Mobilité des actifs : Turn-over moyen
- Initiative de départ : salariés

4.13 Autres provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

(en K€)	déc.-17	+	-	juin-18
Provisions pour risques	167	20	(75)	112
Autres Provisions	167	20	(75)	112

Chacun des litiges connus a fait l'objet d'un examen à la date du 30 juin 2018, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

4.14 Emprunts et concours bancaires

(en K€)	juin-18	1-5 ans	> 5 ans	déc.-17
emprunts obligataires - courant	679	679		670
emprunts auprès établis. de crédit - courant	474	474		409
concours bancaires (trésorerie passive)				
intérêts courus sur emprunts - courant	72	72		52
concours bancaires (dettes)	1	1		1
intérêts courus non échus - trésorerie passive	3	3		4
Emprunts et concours bancaires	1 229	1 229		1 136

4.15 Fournisseurs et autres créditeurs

(en K€)	juin-18	déc.-17
dettes fournisseurs	5 247	6 372
factures non parvenues	1 959	1 555
dettes sociales - courant	4 066	3 950
dettes fiscales (hors is et cvae)- courant	2 936	2 758
comptes courants groupe passifs - courant	141	0
autres dettes - courant	248	93
Dettes d'impôt		
Fournisseurs et autres créditeurs	14 597	14 729

4.16 Autres Passifs courants

(en K€)	juin-18	déc.-17
dettes s/acquis° d'actifs - courant		125
clients - avances et acomptes reçus	271	316
prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	1 271	1 195
Autres passifs courants	1 543	1 637

5 Notes relatives aux postes du compte de résultat

5.1 Chiffre d'affaires

Le Groupe a réalisé sur le 1^{er} semestre 2018 un chiffre d'affaires de 25.972.984 € contre 25.823.376 € au 1^{er} semestre 2017.

Une présentation par activités sur une base consolidée et comparée avec les comptes consolidés semestriels 2018 de O2i fait ressortir les éléments suivants :

(en M€)	juin-18	juin-17	△
Formation M2i	20,08	18,57	8,13%
Ingénierie	5,39	4,60	17,17%
Print		2,15	-
Adiict	0,51	0,50	2,00%
Total Groupe O2i	25,98	25,82	0,62%

Sur le 1^{er} semestre 2018, le groupe O2i a enregistré un chiffre d'affaires de 26,0 M€. En donnée pro forma (corrigée de l'activité Print cédée sur le 2^{ème} semestre 2017), les ventes du groupe O2i se sont accélérées avec une croissance organique de +9,8 %.

L'activité de formation IT, Digital et Management poursuit son rythme soutenu de développement avec une progression de ses facturations de +8,12%. L'activité Ingénierie a connu une accélération de ses ventes qui atteignent 2,64 M€, en croissance de +17,0 %. Enfin, la suite logicielle collaborative Adiict réalise sur le 1^{er} semestre une croissance de +2,6%.

5.2 Achats consommés

(en K€)	juin-18	déc.-17
Achat m.p., fourn. & aut. appro.	156	252
achats de marchandises	(3 576)	(6 233)
variation stocks de marchandises	(41)	(368)
achat d'études	(7 826)	(15 551)
achats non stockés de matières et fournitures	(254)	(447)
autres achats	(3)	(4)
Achats consommés	(11 544)	(22 352)

Le poste « achat d'études » concerne les achats de sous-traitance liés à l'activité formation (prestations de formation).

5.3 Charges externes

(en K€)	juin-18	déc.-17
locations et charges locatives	(1 535)	(2 914)
entretiens et réparations	(180)	(294)
primes d'assurance	(85)	(189)
divers	(572)	(1 252)
rémun. d'intermédiaires & honoraires	(569)	(1 222)
publicités	(365)	(594)
transports	(43)	(60)
déplacements, missions	(806)	(1 576)
frais postaux	(263)	(466)
services bancaires	(60)	(97)
autres charges externes	(84)	(164)
Charges externes	(4 563)	(8 829)

5.4 Charges de personnel

(en K€)	juin-18	déc.-17
rémunérations du personnel	(5 502)	(10 476)
charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 367)	(4 626)
autres charges de personnel (dont intéressement)	(348)	(340)
dot./prov. engagements de retraite	(95)	(67)
rep./prov. engagements de retraite	33	
Charges de personnel	(8 278)	(15 510)

Conformément aux normes IFRS, la production immobilisée a été reclassée en moins des charges de personnel.

5.5 Dotation aux amortissements

(en K€)	juin-18	déc.-17
dot./amt. & dép. immo. incorporelles	(333)	(689)
dot./amt. & dép. immo. corporelles	(297)	(553)
Dotation aux amortissements	(630)	(1 242)

5.6 Dotation aux dépréciations et provisions

(en K€)	juin-18	déc.-17
dot. aux prov. d'exploitation		
dot./dép des stocks mp et marchandises	(51)	(78)
dot./dép. des actifs circulants	(8)	(78)
Dotation aux dép° et provisions	(59)	(155)

5.7 Autres produits et charges d'exploitation

(en K€)	juin-18	déc.-17
autres charges		(228)
subventions d'exploitation	219	446
autres produits		2
rep./dép. des créances (actif circulant)		156
Autres produits et charges d'exploitation	219	377

Conformément aux normes IFRS, le CIR a été reclassé en déduction des actifs incorporels, soit en subventions d'exploitation.

5.8 Autres produits et charges opérationnels

(en K€)	juin-18	déc.-17
charges excep. s/ exercices antérieurs	(146)	(56)
produits excep. s/ exercices antérieurs	61	58
vnc des autres éléments d'actifs cédés		(37)
vnc des immo. corp. cédées		
vnc des immo. incorp. cédées		(360)
autres charges exceptionnelles	(95)	(149)
autres produits exceptionnels	2	60
dot. aux prov. exceptionnelles	(20)	(98)
produits de cession d'immo. Corp. & autres élém. actif		
produits de cession d'immo. Incorp. & autres élém. actif		362
autres reprises exceptionnelles	75	61
transferts de charges d'exploitation	46	98
Autres produits et charges opérationnels	(78)	(62)

5.9 Résultat financier net

(en K€)	juin-18	déc.-17
charges d'intérêts sur emprunt	(96)	(192)
pertes sur équivalents de trésorerie		(1)
dot./amt primes de remb. des obligations	(56)	(78)
revenus des équivalents de trésorerie	27	29
Total coût de l'endettement financier net	(125)	(242)
pertes de change		(7)
autres charges financières	(1)	(1)
vnc des titres cédés		
dot./dép des actifs financiers		
gains de change	0	3
autres produits financiers	1	0
produits de cession de titres		
Total autres produits et charges financiers	0	(4)

5.10 Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

Compte tenu de la situation déficitaire du groupe, ce rapprochement n'est pas effectué.

5.11 Résultat par action

	juin-18	déc.-17
Nombre d'actions		
Nombre d'actions au 1er janvier	12 091 119	9 459 624
Augmentation de capital	1 667 251	2 631 495
Total	13 758 370	12 091 119
Nombre moyen d'actions après effet dilutif		
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	13 163 010	10 582 883
Effet dilutif	5 730 856	7 409 863
Total	18 893 866	17 992 746
Résultat net (part du groupe)	(en K€) -42 K€	-2120 K€
Résultat par action	(en €) -0,003 €	-0,200 €
Résultat dilué par action	(en €) -0,002 €	-0,118 €

5.12 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes intégré dans le compte de résultat s'élevé à 79.450€.

6 Informations sectorielles

En application de la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels retenus par le groupe pour l'information financière ont été identifiés en fonction de ses domaines d'expertise et n'ont pas fait l'objet de regroupement.

Cette répartition conduit la société à communiquer sur trois secteurs d'activités. Ils correspondent aux résultats opérationnels régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles.

La nature des biens et services produits par les trois secteurs sont les suivants :

- **La formation IT, Digital et Management** dont il est un acteur de référence en France avec une offre complète de plus de 2300 parcours de formation proposés en e-learning, blended-learning, classe virtuelle, COOC et présentiel (M2i) ;
- **L'ingénierie informatique**, spécialisée dans le **déploiement et la maintenance** de systèmes d'information on Premise ou en SaaS comprenant l'hébergement sécurisé, la messagerie, la sauvegarde, le monitoring pour ses Clients Grand Compte et PME. (O2i)
- **L'édition de logiciels** pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia avec la suite logicielle **adiict**. (O2i)

(en K€)	O2i		Pôle Formation M2i		Groupe O2i	
	S1 2018	2017	S1 2018	2017	S1 2018	2017
Chiffre d'affaires	5 903	10 134	20 070	39 925	25 973	50 059
Résultat opérationnel courant	(540)	(315)	1 092	2 041	552	1 726
Résultat opérationnel	(486)	(442)	1 193	1 419	708	977
Résultat Net avant Impôt	(579)	(587)	1 163	1 318	583	731
Résultat Net après Impôt	(579)	(587)	911	1 016	331	429

7 Autres informations

7.1 Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES (en K€)	Montant
Nantissement du fonds de commerce M2i au profit de la BNP	750
Nantissement d'un DAT auprès de la BNP	221
Cautions et avals auprès de la BNP	441
Cautions pour retenue de garantie au profit de la Banque Populaire	9
Engagement des Locations Longues Durée au 30/06/18, loyers restants dus TTC	412
Cautions pour Bonne Exéc. Pub. Etr. ENEFP au profit de la SG	111
Nantissement Compte à Terme, garantie donné en faveur de la PALATINE, à hauteur de	91
Cautions personnelles et solidaires au profit de SCPI France Investipierre dans le cadre du bail commercial prenant effet le 1er juin 2013 entre M2i (preneur) auprès de SCPI France Investipierre (Bailleur) pour des locaux sis 9 rue Graham Bell – 57070 Metz	

ENGAGEMENTS RECUS (en K€)	Montant
---------------------------	---------

NEANT

7.2 Effectifs

Catégorie	juin-18	déc.-17
Cadres	98	98
Employés	164	150
Total	262	249

7.3 Parties Liées

A l'exception des dirigeants, il n'existe pas de parties liées au sens de la norme IAS 24. Les transactions intragroupes, opérations de sous-traitance, prestations de service et financements, sont réalisées à des conditions normales de marché.

7.4 Rémunérations allouées aux dirigeants

Les mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération au titre de leurs mandats sociaux.

7.5 Analyse du risque financier

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE -

O2i fait appel pour l'ensemble de ses opérations commerciales à une société distincte de renseignements commerciaux (Crédit Safe) et dispose d'un responsable du Crédit Management en place maintenant depuis de nombreuses années.

Plus de 90 % du chiffre d'affaires du Groupe O2i est assuré par FACTOFrance contre tout risque d'impayés.

Risques liés à la conjoncture économique : la conjoncture économique a été peu porteuse depuis le début de la crise en 2008, laissant les PME PMI qui constituent une part importante des clients d'O2i à l'écart de toute progression significative. L'exceptionnelle dégradation de la conjoncture économique depuis la fin 2008 amène les clients d'O2i à une très grande prudence et retenue pour leurs projets d'investissements. O2i dispose de nouvelles solutions techniques avec un fort retour sur investissements pour ses clients, ce qui conduit à penser qu'O2i pourra compenser une partie des reports d'investissements de ses clients, à la condition que la conjoncture économique ne se dégrade pas davantage.

Evolutions technologiques : O2i a développé une nouvelle gamme de solutions pour permettre la création, l'édition et la validation d'un document graphique au travers d'une interface web. L'application directe de ces nouvelles technologies concerne le travail à distance et collaboratif. Les gains de temps, de coûts de production pour les clients sont extraordinaires. O2i compte sur ces nouvelles solutions d'une part pour poursuivre son développement sur la clientèle des grands comptes, cible privilégiée de cette gamme de solutions.

Risque lié au personnel : les équipes du Groupe O2i sont fidèles à leurs projets et entreprise. Le turn-over est relativement faible. Il est très important de maintenir un bon moral et une grande solidarité dans les équipes dans ces périodes difficiles. La mise en place de réunions d'informations fréquentes, la tenue maintenant hebdomadaire du comité de direction, l'organisation de challenges commerciaux, la définition de nouveaux projets tels que le développement à l'international, etc... tout cela contribue au bon partage de l'information et à la bonne motivation des équipes. Nos risques (Prud'hommes) sont provisionnés.

Risque de taux : les emprunts en cours ont été réalisés à des taux fixes. Elle n'est ainsi pas soumise au risque de taux.

Risque de change : le groupe O2i est peu soumis au risque de change (marqué notamment par une augmentation de l'euro et une diminution du dollar), son activité étant très majoritairement (plus de 95 %) réalisée sur le sol français en sur le 1^{er} semestre 2018 et l'intégralité des ventes étant réalisées en euros. De plus la part de services y est majoritaire (plus de 2/3 du chiffre d'affaires du Groupe O2i est réalisé par la formation informatique). L'augmentation du dollar pourrait avoir un impact négatif sur certains approvisionnements puisqu'une partie des achats se fait en dollar.

7.6 Evénements postérieurs au 30 juin 2018

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 17 août 2018, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2017, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 37.837 € par souscription en numéraire (exercice de BSA 2017), à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 6.917.022 €.